

## Légende

## **Limite de zone ou de secteur**

- Zone A (A,Ap)
  - Zone N (N, Ne, Nh)
  - Zone UA (UA, UAj)
  - Zone UB (UB, UBj)
  - Zone UE
  - Zone UX

- Élément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
  - Espace boisé classé
  - Cavité souterraine
- Elément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre de protection relatif à l'application du Règlement Sanitaire Départemental

<b>Libellé</b>	<b>Bénéficiaire</b>
Emplacement réservé n°01: Extension du cimetière	Commune
Emplacement réservé n°02: Extension de l'école	Commune
Emplacement réservé n°03: Présence d'une canalisation d'eaux pluviales	Commune
Emplacement réservé n°04: Crédit au déneigement	Commune



# PLAN LOCAL D'URBANISME

# Règlement graphique

Echelle: 1/2000e

Arrêté le:  
02 octobre 2019

Enquête publique:  
du 20 juin au 23 juillet 2020

Approuvé le:  
20 octobre 2020

30 octobre 2020

**Mairie de Mézières-en-Drouais**  
17 rue de la Mairie  
28500 Mézières-en-Drouais  
Tel: 02 37 43 71 22

